



Commune de Vérines

Tél : 05 46 37 01 35

accueil@verines.fr

NOTICE EXPLICATIVE

INSCRIPTION ÉCOLE ET RESTAURANT SCOLAIRE 2024/2025

Inscriptions scolaires pour 2024-2025 des enfants nés en 2021 et des enfants arrivant sur la commune.

Dans un 1^{er} temps, fournir les documents suivants aux services de la Mairie **AVANT le 15 Mars**

- Un justificatif de domicile
- Le livret de famille
- La fiche de renseignement jointe avec une adresse mail clairement écrite pour chaque parent
- L'inscription au restaurant scolaire

Dans un second temps,

Prendre rendez-vous avec la directrice Madame JAHIER soit

- par téléphone le lundi et mardi au 05.46.37.08.22
ou
- par email (e-verines@ac-poitiers.fr).

Vous choisissez un créneau pour visiter l'école.

Pour les futurs élèves de petite section : le lundi 25 mars – le lundi 8 avril

Deux créneaux horaires : de 16h45 à 17h30 ou de 17h45 à 18h30.

Pour les nouveaux arrivants (hormis les futurs élèves de petite section) : le jeudi 6 juin à 17h30

Lors de ce RDV, munissez-vous des **photocopies** des documents suivants (impossible de photocopier sur place) :

- Les pages de vaccination du carnet de santé
- Le certificat de radiation pour tout élève déjà scolarisé
- Le dossier scolaire de l'enfant si celui-ci a été scolarisé

Démarches à effectuer avant le **15mars 2024.**

INSCRIPTION ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS

Concernant les inscriptions pour l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, rapprochez-vous de l'association PAPJ par mail contact@papi.fr ou par téléphone au 06.61.56.92.14 / 06.25.34.46.80

Tous les documents sont disponibles sur le site de la commune : www.verines.fr, rubrique "Enfance-jeunesse-école"